

Après en avoir débattu ; Voté à l'unanimité.

6/ Le Maire propose l'adhésion à la centrale d'achat du SMICA pour ce qui est matériel informatique, sans obligation.
Après en avoir débattu. Voté à l'unanimité

Fin du conseil :

Le Maire
Jean Marc NEGRE



pour débattre

Monsieur LIOTTIER interpelle les conseillers municipaux sur le débroussaillage sans la présence du Maire, cette discussions se termine dans la cour de la Mairie de façon agressive de sa part enregistrée mais non publiée sur son site.

Il faut préciser que le maire refuse catégoriquement de débattre, quel que soit le sujet, ce qui explique le fait qu'il n'était pas présent.

Comment les signataires de cet additif au PV peuvent-ils se permettre de mentir à ce point, sont-ils inconscients qu'il s'agit là d'un faux témoignage, je peut démontrer ce que j'avance.

Il y a bien eu des réflexions agressives de la part de M. MILHAU, me recommandant, d'une manière menaçante, d'éviter de venir à Maussac et cela, après lui avoir demandé pourquoi il avait écrit une attestation mensongère.

À la même question M. DRESAYRE nous a signifié qu'il ne répondrait pas.

En ce qui concerne le débroussaillage, j'ai fait remarquer que contrairement à ce qu'avait affirmé le maire, délibération votée par eux à l'appui, c'était bien M. RICARD qui est le correspondant sécurité incendie sur la commune.

JC LIOTTIER